

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception
17 août 2015

Dossier complet le
17 août 2015

N° d'enregistrement
2015-001739

1. Intitulé du projet

Defrichement parcelle 618 - Guet - 16380 - Bois-Faillies

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom **TURCHINI**

Prénom **ANNE**

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Moulin du Roc

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

A. TURCHINI

RCS / SIRET **793 519 315 000 14**

Forme juridique **entreprise individuelle**

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51	projet soumis à la procédure de cas par cas en application de l'annexe III de la directive - 6085/337/CEE a) Defrichement bois à autorisation au titre de art L.341-3 du Code forestier de 0,5 ha et inférieur à 25 ha.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Defricher un petit bois taillis qui avait été exploité et qui
faisait de la coupe - le bois s'appelle "le Roc" car fait une
basse pente de terrain, ou plutôt qui rendent le travail
agricole dangereux et le couplement.

4.2 Objectifs du projet

rendre l'arselle à l'exploitation agricole.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

- nettoyer ce bout de terrain dont les bordures sont des bords de champs, qui couvrent le bled et détruisent les cultures alentours.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Avoir un champ exploitable, propre sans avoir à
traiter.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Je le déclare adresser à M. Davin de la DDT d'Angoulême à qui j'aurai envoyé une demande de faisabilité avec plan de localisation ; qui me a répondu par le Cadastre dit que le bois fait plus d'un ha.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

une parcelle cadastrée fait un peu plus d'un ha ; dans le fait elle a déjà été logée ; dans le bois la surface estimée est de 0ha 97

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
0ha 97 - système technique for de reuloi - mise à plat sauf 2 ou 3 arbres d'CS sont vivants - subsol for de décharge - le bois seul brûlé in situ -	0ha 97.

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Gurat - 16320

Coordonnées géographiques¹

Long. 0° 2' 6" 9 Lat. 45° 43' 12" Nord

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Commune(s) traversée(s) : Aucune

~~Voie DCAVAT JOUR~~ - Voie DCAVAT JOUR
pour coordonnées : 48 69 84 Y 64 84 173
48 62 82 Y 64 84 138
(PAC 1015) 48 62 62 Y 64 84 060

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☐ Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui ☐ Non ☐

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui ☐ Non ☒

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

bois taillis - reste d'une exploitation sauvage par le fermier à qui la ferme était louée -

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui ☐

Non ☒

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pos de P.L.U. à Guet - 16.920

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐

Non ☐

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	Situé au delà de toute Znieff.
en zone de montagne ?	☐	☒	Non.
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☒	☐	en dehors des limites du classement de l'église troglodyte de Guat
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	en dehors -
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	Captage du gabarit à plus de plusieurs km - source captée au dessus de la Courbe Cloacan (600m)
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☒	☒	Vallée de la Ligonne + 500m à 11/12 km de cela est exact Vallée de Rouvenac (?) (+ 200m)
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	J'ai interdit la chasse sur les lieux car il y a même plus un lièvre !
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	des dossiers de la direction de l'environnement car il n'y a pas de zone classée

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	Cela permet l'exploitation de la grande parcelle dans lequel cet espace boisé se situe. Donne la possibilité à une exploitation agricole.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	est pas visible de la départementale - J'aurais moi-même sa superficie - superficie de 96 ares (voir le devis)
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☒	☐	oui cela nous permet d'avoir mais de nouveaux dangers les des moissons - la parcelle est louée et obligé de se contenter avec dédite

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐

Non ☒

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐

Non ☒

Si oui, décrivez lesquelles :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Dès ma demande à la DDT cliente, Je déclarais que l'up
avait à nous ses for d'étude d'impact si pour le bois, le
pour nos biens - la disparition de cette parcelle de bois taillis
inclure dans une parcelle bois appartenant de 23 ha, le se voit
par le fait d'une ondulation du terrain - En revanche, cette
ondulation rend dangereuses les travaux des entreprises
agricoles - le bois le marque for le paysage - petites et
repousse, au bois dit le Roc - (pas très profond) - J'aimerais
mais pourrai garder quelques chênes visibles sur une
des fleuves taillis si ceux-ci sont viables - (milieu du bois)

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ; ☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; ☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; ☒
4	Un plan du projet <u>ou</u> pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; ☒
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Les travaux devraient être effectués par S2T de Palluand 16390 - tel 06 10 17 87 80 mail seblm@wanadoo.fr 66 <u>Maures</u> donc inférieure à 1000 m car déjà définitive à Gordes faute de jesse

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Fait à

Atlix

le

13 Août 2015

Signature

A. Truchini

J. Truchini

Maîtres du Roc

SEI Domaine du Roc

- Plan de situation -



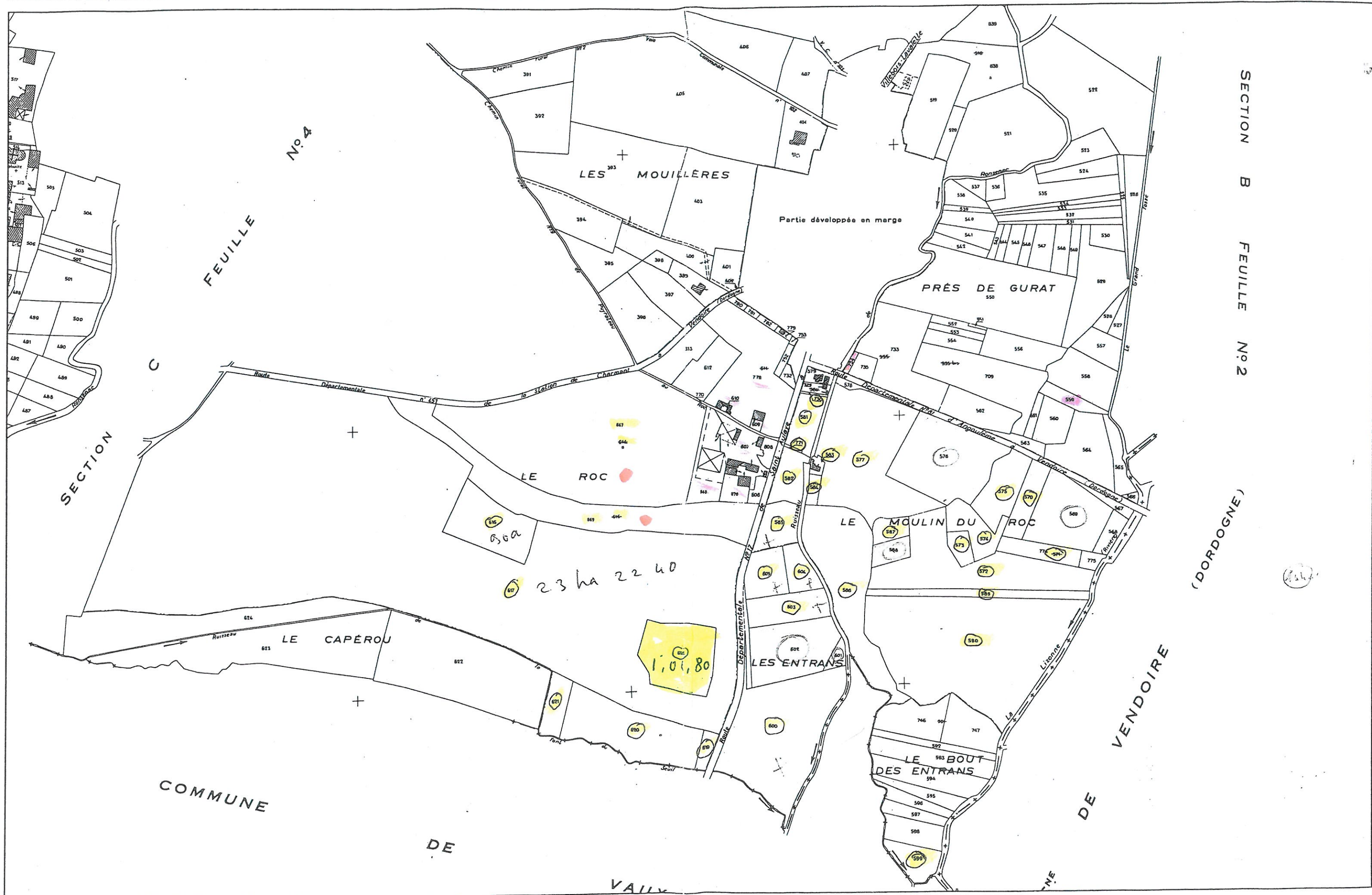
Commune : GURAT (162)
Section : 0C03

Echelle d'édition : 1/5000

Echelle d'origine : 1/2500

Cadastre C 318

Date de l'édition : 13-03-2008



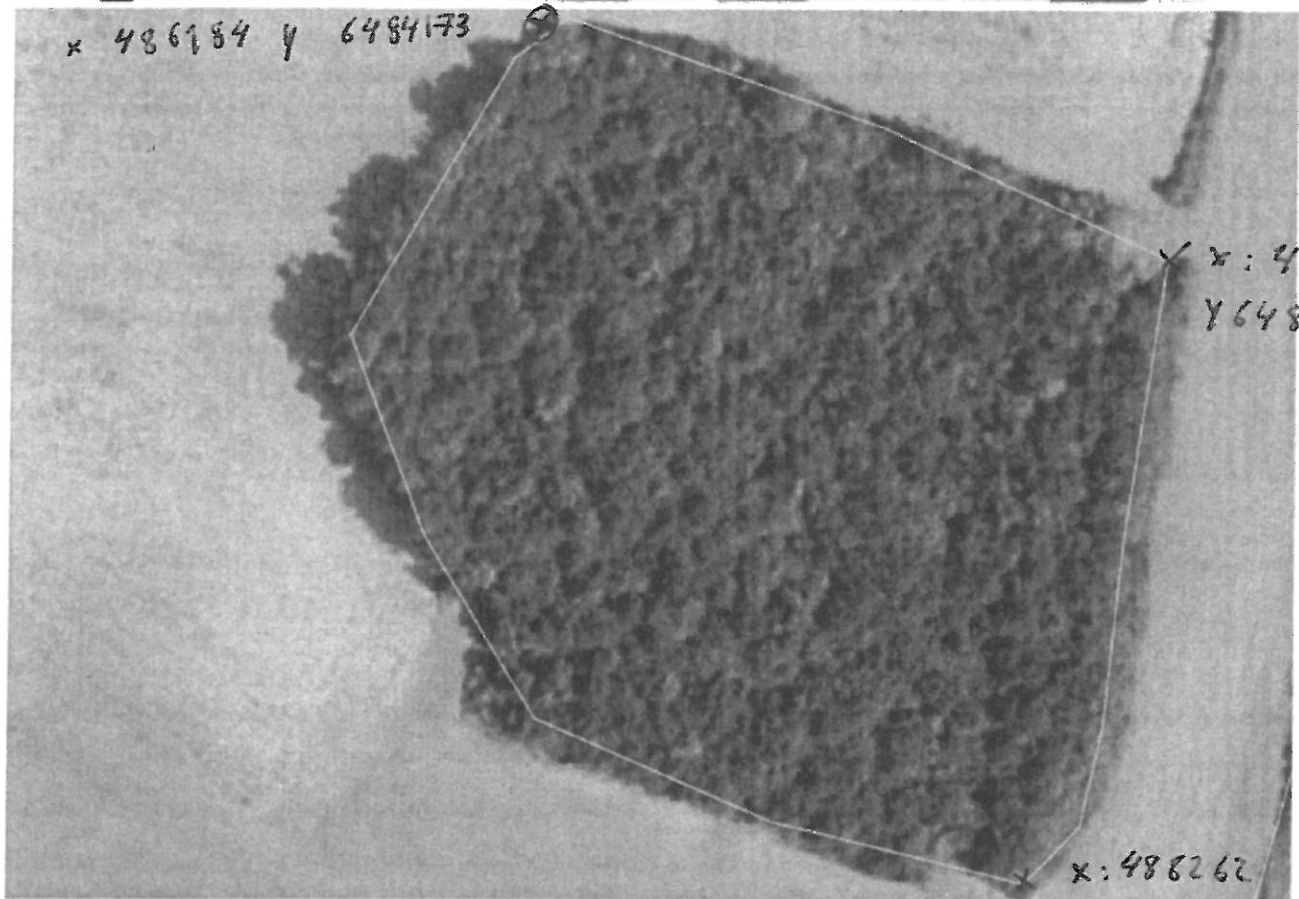
Vue de la d'après le village.
depuis haut du Tobes

85



Poc 2015

1/1000 Photo Carte Couleur Noir & blanc Calque Contour



chelle 1 / 1000

Curseur x: — y: —

* lot 1 - Code INSEE : 16162 - Surface (ha) : 34,07 - Périmètre (m) : 3 148,48